

## « *Et si on faisait comme ceux de la plaine ?* » Aspirations et limites d'une petite agriculture dynamique en Tunisie centrale

Anne-Laure Collard<sup>1</sup>  
Jeanne Riaux<sup>2</sup>  
Sylvain Massuel<sup>3</sup>  
Marwa Raïssi<sup>4</sup>  
Julien Burte<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Irstea UMR G-eau  
361, rue Jean-François Breton  
34196 Montpellier Cedex 5  
France  
<anne-laure.collard@irstea.fr>

<sup>2</sup> IRD UMR G-eau / INAT  
43, avenue Charles Nicolle  
1082 Tunis-Mahrajène  
Tunisie  
<jeanne.riaux@ird.fr>

<sup>3</sup> IRD UMR G-eau  
361, rue Jean-François Breton  
34196 Montpellier Cedex 5  
France  
<sylvain.massuel@ird.fr>

<sup>4</sup> Étudiante INAT  
43, avenue Charles Nicolle  
1082 Tunis-Mahrajène  
Tunisie  
<marwaraïssi@gmail.com>

<sup>5</sup> Cirad, UMR G-eau / INAT  
43, avenue Charles Nicolle  
1082 Tunis-Mahrajène  
Tunisie  
<julien.burte@cirad.fr>

### Résumé

L'histoire tunisienne a produit ce qui est perçu comme un fort dualisme entre petite et grande agriculture. Après avoir été longtemps marginalisée par des politiques agricoles productivistes, la petite agriculture est aujourd'hui encouragée, notamment suite à la révolution de 2011. Face à la paupérisation du monde rural, à l'exode et aux difficultés pour les jeunes diplômés de trouver du travail, la petite agriculture représente un véritable enjeu social et politique en Tunisie. Dans cet article, nous nous proposons de questionner la dichotomie usuellement présentée entre petite agriculture et agriculture productive, à partir d'une étude de cas approfondie en Tunisie Centrale. Une analyse du discours des jeunes de la localité de Haffouz, nous permettra de montrer ce à quoi ils aspirent, mais aussi les facteurs qui freinent leur accession à un modèle agricole « rêvé ». Notre réflexion met en avant le dynamisme de ces jeunes, souvent présentés comme attentistes. S'ils espèrent en effet un appui de l'État, ils mobilisent cependant leurs propres stratégies pour porter l'avenir de leurs exploitations.

**Mots clés :** eau ; jeunesse rurale ; petite agriculture ; politique agricole ; Tunisie.

**Thèmes :** eau ; systèmes agraires ; territoire, foncier, politique agricole et alimentaire.

### Abstract

“*Why shouldn't we be like the farmers on the plain?*” Aspirations and limits of a fast-growing small-holder agriculture in Central Tunisia

Tunisian history has produced what is perceived as strong dualism between small- and large-scale farming. After being marginalized by productivist agricultural policies, small-holder farming is now supported, especially since the 2011 revolution. With rural impoverishment and the exodus and unemployment of young graduates, the future of small-scale local farming has become a real social and political issue in Tunisia. In this article, we use a case study in central Tunisia to question the usual dichotomy between small-holder farming and productive agriculture. By analyzing the discourse of local youth from Haffouz, we illustrate their expectations and examine what prevents them from adopting their ideal agricultural model. Young people are often presented as passive, but our results showed rather their strong vitality. Even if they do hope for support from the State, they mainly rely on their own strategies to develop their farms.

**Key words:** agricultural policies; rural youth; small scale farming; Tunisia; water.

**Subjects:** farming systems; territory, land, agricultural and food production policy; water.

Tirés à part : A. Collard

doi: 10.1684/agr.2015.0779

Pour citer cet article : Collard AL, Riaux J, Massuel S, Raïssi M, Burte J, 2015. « *Et si on faisait comme ceux de la plaine ?* » Aspirations et limites d'une petite agriculture dynamique en Tunisie centrale. *Cah Agric* 24 : 335-341. doi : 10.1684/agr.2015.0779

La place de l'agriculture familiale dans la souveraineté alimentaire et la lutte contre la pauvreté est aujourd'hui remise à l'honneur (Sourisseau et Even, 2015). En Tunisie, depuis l'Indépendance en 1956, des politiques de développement rural ont eu pour objectif de soutenir ce type d'agriculture pour corriger les déséquilibres socio-économiques entre monde rural et urbain (Belhedi, 2014). Mais, malgré cette volonté, les politiques de modernisation agricole ont avant tout valorisé et accompagné les grandes exploitations considérées par l'État comme étant à même de développer une agriculture « productive » (Jouili *et al.*, 2014). Cette orientation traduit une lecture duale des campagnes par les politiques publiques, entre une agriculture « productive », assimilée aux grandes exploitations, et une agriculture peu performante, souvent associée aux petites exploitations familiales. Les processus qui ont conduit à cette situation ont été largement expliqués dans la littérature : accaparement des meilleures terres par les colons durant le Protectorat, puis, à l'Indépendance, appui au développement des grandes exploitations par les politiques hydro-agricoles dans un contexte de nationalisation du foncier (Poncet, 1963 ; Attia, 1984). La politique libérale adoptée dans les années 1980 a renforcé cette logique en appuyant une agriculture irriguée productive portée par des acteurs privés (Jouili *et al.*, 2014). Ce processus historique se traduit par une marginalisation des « petits » agriculteurs. Pourtant, les petites exploitations, essentiellement familiales, conservent une place importante dans le paysage productif et social tunisien. Entre 1961 et 2005, le pourcentage des exploitations de moins de 5 hectares est même passé de 41 % à 54 % (FAO, 2013) et leur nombre ne cesse de s'accroître en raison du morcellement croissant des terres lors des héritages (Gana, 2013). Aujourd'hui, la question de ces petites exploitations revient sur le devant de la scène publique tunisienne, notamment depuis la Révolution de 2011, dont les origines rurales ont révélé l'importance de l'exode rural, le chômage chez les jeunes diplômés et les problèmes de pauvreté, en particulier dans les zones où les petites exploitations sont majoritaires (Ayeub, 2011). Face aux problèmes de sur-

exploitation des ressources et aux enjeux sociopolitiques que connaît le pays, les jeunes ruraux portent l'agriculture de demain. Alors que leurs aspirations sont peu étudiées, comment envisagent-ils leur avenir autour d'une « petite » agriculture ? C'est la question que nous mettons en avant à partir d'une recherche menée dans la région de Kairouan située à 150 kilomètres au sud-ouest de Tunis. Cette région présente l'intérêt de se caractériser à la fois par une agriculture en expansion, irriguée à partir des eaux souterraines et par des dynamiques de paupérisation, de dualisme et d'exode particulièrement fortes. À travers un cas d'étude, situé à la périphérie de la zone de développement agricole de Kairouan, nous nous interrogeons sur la construction du dualisme entre petite agriculture et agriculture « productive ». Ce cas nous permettra d'illustrer le fait que, dans les arrière-pays, généralement vus comme marginalisés et paupérisés, existent des situations intermédiaires où la petite agriculture peut encore rêver de devenir « grande ».

## Trajectoire d'une petite agriculture irriguée dynamique à Haffouz

La région de Kairouan est usuellement décrite dans la littérature (par ex. Guillaud et Trabelsi, 1991 ou Leduc

*et al.*, 2007) comme constituée de deux entités physiques et sociales : la plaine de Kairouan et son bassin amont. Le barrage El Haouareb mis en eau en 1989 marque la limite entre « l'amont » et « l'aval » (figure 1).

Du fait du climat semi-aride, le développement de l'agriculture est essentiellement conçu à travers l'irrigation. La dynamique agricole dans la zone aval de la plaine est portée par une agriculture intensive, fondée sur la mise en valeur des eaux souterraines. Depuis les années 1970, les agriculteurs ont bénéficié du soutien public au travers d'équipements hydrauliques collectifs, de conseils agricoles et de subventions. Aujourd'hui, l'intensification se poursuit via le recours individuel à des forages privés (Leduc *et al.*, 2007). La situation est bien différente dans la partie amont du bassin. Les habitants y ont développé une petite agriculture irriguée à partir de l'exploitation des eaux de l'oued et des nappes peu profondes (Riaux, 2014). L'accompagnement de la puissance publique y a été beaucoup moins important que dans la plaine (Cheikh-Rouhou, 2014). L'espace irrigué de Haffouz se situe à proximité de la localité éponyme, juste en amont du barrage El Haouareb. Il s'étend sur environ 300 hectares. On y compte plus de cent exploitations d'une superficie comprise entre 4 et 13 hectares. Le développement d'une petite agriculture irriguée sur ce territoire a débuté avec les colons pendant le protectorat et, s'est poursuivi avec la mise en place de deux coopératives agricoles dans les années

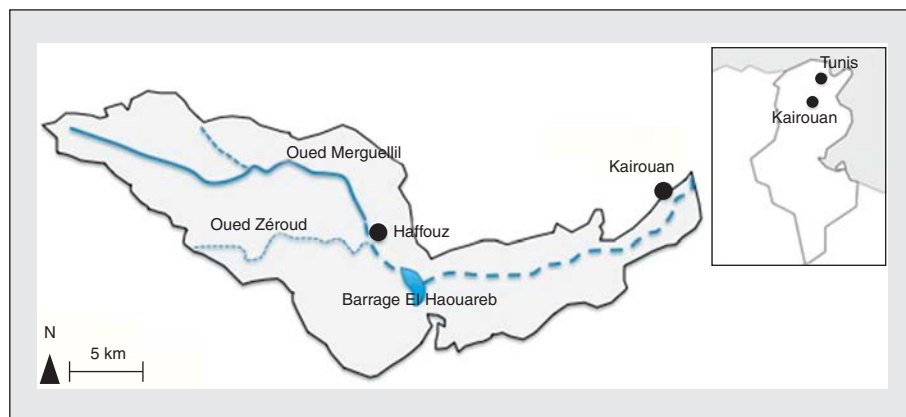


Figure 1. Localisation de Haffouz au sein de l'espace couvert par le programme de recherche autour du Merguellil.

Figure 1. Area covered by the research program around the Merguellil.

1960. À l'heure actuelle, l'arboriculture irriguée prédomine sur ce territoire. La production est essentiellement destinée aux marchés locaux. On trouve aussi des cultures maraîchères pour l'autoconsommation. Les abricotiers nouvellement plantés, les systèmes d'irrigation au goutte à goutte et la présence de jeunes sur les parcelles témoignent d'un dynamisme certain de cette agriculture.

La mobilisation de l'eau a joué un rôle central dans l'émergence de cette petite agriculture. À l'époque coloniale, d'après les souvenirs des anciens, le territoire était cultivé en pluvial. Seule une partie réduite était consacrée à l'arboriculture, irriguée à partir des eaux de surface. Du temps des coopératives, des puits et des forages collectifs ont été construits par l'État. Ils ont d'abord complété puis progressivement remplacé l'usage des eaux de surface. Lors du partage des terres entre les coopérateurs, dans les années 1970, ceux qui en avaient les moyens ont creusé leurs propres puits. Les autres ont continué d'utiliser les infrastructures publiques. Dans les années 1980, le morcellement des terres a conduit les agriculteurs à intensifier leurs cultures. Ils ont alors cherché à sécuriser leurs accès à l'eau en approfondissant leur premier puits ou en y établissant un forage peu

profond. Par la suite, un deuxième, voire un troisième puits a été creusé (*figure 2*). Aujourd'hui, l'espace irrigué de Haffouz comprend plus de 150 puits.

## Ethnographie des pratiques d'exhaure

À partir d'une démarche ethnographique, nous avons étudié les trajectoires des agriculteurs du territoire irrigué de Haffouz. Cette démarche consiste à retranscrire et analyser les données empiriques, selon l'interprétation de celui qui l'écrit et de son objet (Géraud *et al.*, 1998). Une ethnographie des pratiques d'exhaure a donc été réalisée entre mars et juin 2014, en s'appuyant sur des observations de terrain et sur une trentaine d'entretiens qualitatifs menés auprès d'agriculteurs et d'agricultrices de tout âge. Cet échantillon a été construit progressivement, en prenant en compte le statut des agriculteurs dans les anciennes coopératives agricoles d'une part, et la localisation de leurs puits d'autre part. La proximité du puits avec la rivière traduit une logique d'intensification de l'activité agricole par l'agriculteur.

Les entretiens portaient sur l'histoire foncière locale, la gestion de l'eau et les pratiques agricoles. La conduite de ces entretiens a révélé l'engagement des « jeunes » pour le développement de l'agriculture irriguée de Haffouz. C'est à partir de leurs visions de la petite agriculture que nous proposons cette analyse sur leur rôle dans les campagnes.

Par « jeunes ruraux », nous définissons ceux qui possèdent un pouvoir décisionnel, individuel ou collectif, sur le développement de l'exploitation, gérée ou non par leurs parents. Cette définition empirique contraste avec celle proposée dans la littérature sur les jeunes au Maghreb et qui met l'accent sur l'absence de leurs droits individuels de décision (Faysse *et al.*, 2015). Du fait de la perméabilité de la frontière entre rural et urbain, il est entendu que les jeunes ruraux habitent et passent la majorité de leur temps dans les campagnes. Enfin, l'âge n'est pas un critère retenu pour définir cette catégorie considérée comme socialement construite (Bourdieu, 1980).

Afin d'illustrer notre propos, la partie suivante présente l'agriculture de Haffouz à partir des portraits de trois jeunes agriculteurs qui représentent des facettes diversifiées de la dynamique agricole de la région. Cela permettra ensuite de revenir sur l'analyse des discours en termes de capacités et de limites de cette petite agriculture.

## Portrait de trois jeunes agriculteurs de Haffouz

À Haffouz, l'augmentation des surfaces irriguées et l'évolution des techniques d'exhaure témoignent du dynamisme des pratiques agricoles. Bien que ce territoire soit aussi touché par l'exode rural, certains jeunes financent de nouveaux aménagements privés, d'autres reviennent au moment des travaux agricoles ; une part importante, enfin, demeurent sur place. Les parcours de ceux que nous nommerons ici Mehdi (42 ans), Habib (29 ans) et Ali (50 ans), trois chefs d'exploitation (*figure 3*), illustrent la diversité des stratégies adoptées par

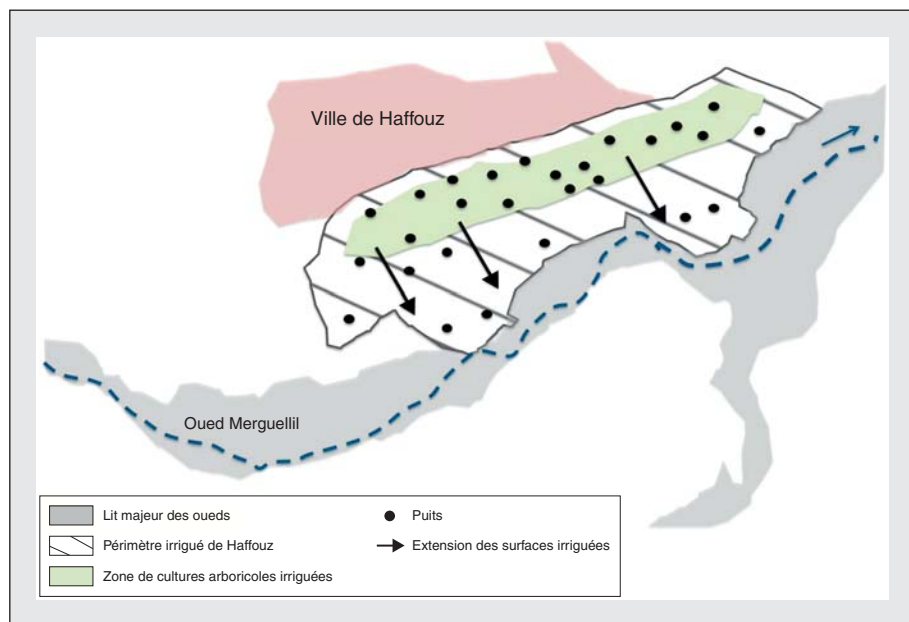


Figure 2. Étendue des cultures arboricoles irriguées à Haffouz.

Figure 2. Irrigated tree farms in Haffouz.



Figure 3. Portrait des exploitations de trois jeunes agriculteurs.

Figure 3. Portrait of the farms of three young farmers.

quelques jeunes de Haffouz qui ont choisi de rester pour développer leur exploitation.

Mehdi est fonctionnaire de police. En parallèle il exploite les sept hectares dont il a hérité avec ses frères et sa sœur. La terre n'a pas été divisée. Ses frères étant partis travailler en ville, il est le seul responsable de l'exploitation. Sa culture principale est l'abricotier ; il vend sa production sur les marchés de Haffouz et de Kairouan. Son salaire de fonctionnaire lui a permis d'investir pour moderniser sa parcelle. Elle est irriguée par un système de goutte à goutte alimenté par une pompe électrique. En 2013, il a étendu sa superficie arboricole en aménageant l'ancien lit de l'oued.

Habib exploite une superficie de huit hectares avec son frère et son oncle. La culture dominante est l'olivier, progressivement remplacée par des abricotiers, plus rémunérateurs que les oliviers ; ils sont aussi moins sensibles aux aléas climatiques que les pêchers ou les orangers. Tous les cinq ans, Habib plante de nouveaux arbres. L'exploitation comprend trois puits, qui ne suffisent pas pour tout irriguer. Pourtant, Habib ne pense pas construire de nouveaux puits. Il aimerait que ses pompes soient électrifiées pour réduire les coûts d'exhaure. Pour l'instant, il convertit au goutte à goutte les parties irriguées en gravitaire, ce qui lui permet d'intensifier

sa production et d'étendre la superficie irriguée de son exploitation.

Ali exploite seul 13 hectares. Ses trois frères et six sœurs ne travaillent pas sur l'exploitation mais y investissent contre une part de la production. La culture dominante est le maraîchage, mais il cultive aussi des abricotiers et des oliviers. Tout est irrigué au goutte à goutte. Il cultive aussi du melon sous serre, dont il produit les semences à partir de graines héritées de son père. Pour l'irrigation, il possède deux puits. Pour faire évoluer son exploitation, il souhaiterait un troisième puits, à défaut de pouvoir creuser un forage. Mais, en l'absence de terres à mettre en valeur, il a passé un accord avec son voisin. Depuis 2013, ce dernier lui fournit l'eau et la terre et Ali fournit le travail et les intrants. La production est divisée à parts égales.

Ces trois exemples attestent de la volonté des jeunes de Haffouz de développer leurs exploitations et illustrent leurs aspirations : moderniser les pratiques culturales, développer l'irrigation et passer à des productions à plus forte valeur ajoutée. Dans cet objectif, l'exploitation n'est pas divisée et chaque année la surface irriguée est étendue. Les jeunes cherchent à intégrer le marché alors que les générations précédentes cultivaient surtout pour l'autoconsommation. On voit donc ici se développer une agriculture familiale marchande basée sur une

main-d'œuvre familiale et une production essentiellement marchande (Bélières *et al.*, 2014). Elle diffère d'une agriculture « paysanne » qui semblait prévaloir sur ce territoire jusque dans les années 1980 et dans laquelle seuls les surplus étaient vendus. Les trois portraits présentés illustrent le poids de trois facteurs dans cette dynamique de changement de modèles familiaux de production agricole : la pluriactivité (Mehdi), les arrangements fonciers (Ali) et la technicisation (Habib).

Toutefois, la modernisation de cette agriculture locale marchande n'est pas opérée par la majorité des agriculteurs. Ainsi, le choix du maraîchage irrigué fait par Ali, proche du modèle observé à certains endroits de la plaine de Kairouan, demeure-t-il un rêve inaccessible pour la majorité des jeunes rencontrés à Haffouz. L'analyse des discours recueillis auprès des agriculteurs va nous permettre d'identifier les freins qu'ils voient au développement de l'agriculture.

## Des freins au développement d'une agriculture « rêvée »

Lorsque nous l'interrogeons sur sa situation, Mehdi compare les potentialités de l'agriculture de Haffouz à

celles de l'agriculture pratiquée dans d'autres régions tunisiennes : « *la terre est de bonne qualité, tout comme l'eau. Mais seulement, les gens manquent de moyens. On pourrait faire une agriculture de meilleure qualité que celle de Soussse ou du Cap Bon. L'agriculture de Haffouz pourrait être meilleure que celle de la plaine [de Kairouan], car sur la plaine, l'agriculture est ancienne et la terre est fatiguée. Il y a trop d'engrais, trop de produits chimiques. À Haffouz, la terre n'est pas épuisée* ». Dans les régions citées, le maraîchage intensif prédomine. Il est rendu possible par un climat favorable ou par un bon accès à l'eau. À travers ce témoignage, on comprend pourquoi la culture sous serre d'Ali est considérée par nos interlocuteurs comme un modèle de réussite. Mais pour expliquer son succès, ils invoquent les bénéfices qu'il tire de son histoire familiale. En plus d'un bon capital de départ, le frère d'Ali était *cheikh* [notable local]. Par ailleurs, l'électrification de la pompe serait le fruit d'un « arrangement » avec un agent de la Société tunisienne d'électricité et du gaz (STEG). Dès lors, et selon nos interlocuteurs, la mobilisation de plusieurs réseaux d'acteurs semble avoir permis au père d'Ali et à celui-ci de développer une agriculture « rêvée ». Mais pour les agriculteurs qui ne bénéficient pas de ces avantages sociopolitiques, trois principales contraintes freinent la modernisation de leur exploitation.

Le premier thème récurrent concerne l'eau. Pour Mehdi, un des leviers pour une agriculture « réussie » est de dépasser la contrainte hydrique. Contrairement à ce que l'on imagine en milieu semi-aride, il ne s'agit pas, pour nos interlocuteurs, d'une contrainte d'abondance de la ressource, mais d'une contrainte technique et financière d'accès à l'eau. Djamil et Raja, deux jeunes agricultrices l'expriment ainsi : « *il n'y a pas de problème d'eau par ici, le problème, c'est le manque d'électricité et les moyens pour accéder à l'eau qui se trouve en dessous* ». La solution qu'envisagent les jeunes pour régler ce problème serait la mobilisation de pompes électriques en remplacement des pompes diesel afin de faciliter l'exploitation de l'eau des puits et de la rendre moins coûteuse. L'installation

de forages profonds n'est pas envisagée car l'espace de Haffouz est dans la « zone de sauvegarde » définie par le Code des eaux (1975) : il est interdit d'y prélever de l'eau au-delà de 50 mètres de profondeur. Toutefois, ces mêmes limitations n'empêchent pas le développement des forages dans la plaine, en aval de Haffouz. De fait, à Haffouz, la contrainte financière est probablement le facteur déterminant. Ce facteur a d'autant plus d'importance que nos interlocuteurs font état d'une baisse du niveau de l'eau dans leurs puits. Pour la plupart, les transferts d'eau massifs des nappes de l'amont vers le littoral en sont la principale cause : « *la baisse de la nappe est due aux forages de la SONEDE [Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux]* ». Toutefois, cette baisse est aussi considérée comme résultant de la multiplication des puits et pompes dans toute la partie amont, donc de leurs propres pratiques.

Le second problème souligné par les jeunes de Haffouz est celui de l'accès aux prêts et subventions. C'est la politique agricole qui est ici mise en question. Depuis 1982, les règles d'accès aux subventions ne correspondent pas à la situation des petits agriculteurs (Belhedi, 2014), car la possession d'un titre foncier conditionne ces aides. Or, à Haffouz la majorité des agriculteurs n'en possèdent pas : « *ça fait trois mois qu'on essaie de faire la demande de titre bleu. On a déposé le dossier, mais on n'a toujours pas eu de réponse (...). On a seulement un papier, un genre de promesse de vente de l'État qui ne compte pas pour demander des prêts* ». L'ambiguïté du statut des anciennes terres domaniales est l'un des héritages les plus lourds de la période coloniale et de l'expérience du collectivisme. De fait, les jeunes de Haffouz peinent à accéder aux aides publiques. D'autres mécanismes viennent entraver leur accès aux subventions, comme en témoigne l'exemple de Moncef : « *ils m'ont refusé ma demande de subvention pour installer du goutte à goutte parce que je n'ai pas équipé ma parcelle entièrement, je déplace [les équipements] le long de la parcelle. L'ingénieur sait comment l'agriculteur se débrouille avec le goutte à goutte, mais lui, il dit qu'il faut que ce soit l'ensemble de la parcelle qui soit équipé pour avoir*

*la subvention. L'ingénieur trouve toujours des prétextes. Et s'il veut vraiment casser l'agriculteur, il lui dit : mais tu es qui toi ? Dans le sens où on te rappelle que tu n'as pas de titre bleu* ». Ces décalages induisent l'établissement d'arrangements entre agriculteurs et techniciens. Comme le raconte un agent de l'administration, il arrive que le technicien appuie une demande de subvention à condition d'en percevoir une part. Ces pratiques de corruption permettent de contourner les blocages administratifs et marquent le rapport des agriculteurs avec une administration qui dysfonctionne.

Enfin, la dernière contrainte soulevée par nos interlocuteurs concerne l'absence d'accompagnement de l'État. Le discours de Habib illustre la position des jeunes de Haffouz sur ce sujet : « *pour que les jeunes reviennent, il faut de l'espoir* ». Il revient, selon lui, à l'État d'agir, d'autant plus qu'il a tenu un rôle important dans le développement de l'espace irrigué de Haffouz. Comme l'exprime Mehdi, il a induit la situation de fragilité des agriculteurs : « *le gouvernement a encouragé les gens à descendre de la montagne pour développer l'agriculture et maintenant il n'y a plus d'aide de l'État, il y a de l'agriculture partout, mais il n'y a plus d'aide* ». En effet, la mise en place de coopératives agricoles dans les années 1960 s'était accompagnée d'une facilité d'accès aux prêts et de l'installation de systèmes hydrauliques publics. Mais la fin du collectivisme en 1969 a initié le désengagement de l'État. Alors que l'agriculture irriguée avait été présentée aux anciens coopérateurs comme le meilleur moyen de « réussir », les plus jeunes héritent d'exploitations qui ne sont plus accompagnées. Cette situation est renforcée par l'absence, sur le terrain, de techniciens chargés de la vulgarisation agricole, mais aussi du lien entre les agriculteurs et l'administration, comme l'exprime Mehdi : « *je ne trouve personne pour recevoir des conseils agricoles, les agriculteurs doivent se débrouiller entre eux pour échanger leur expérience* ». Aujourd'hui, pour nos interlocuteurs, la présence de l'État sur leur territoire se matérialise essentiellement à travers les transferts d'eau vers le littoral.

Les discours montrent l'espoir que les jeunes placent dans une intervention publique, alors que le contexte de

libéralisation laisse peu de doute sur l'avenir. Toutefois, cette attente ne traduit pas une conduite attentiste. Au contraire, à défaut de pouvoir réunir les conditions considérées comme incontournables pour la mise en place du maraîchage irrigué, les jeunes concentrent leurs efforts sur l'intensification de l'arboriculture irriguée.

## Entre plaine et amont : atouts et limites du territoire de Haffouz

L'analyse du discours des acteurs montre que les jeunes de Haffouz adoptent l'arboriculture irriguée et aspirent à faire de même avec le maraîchage irrigué, à l'instar de ce que l'on trouve dans la plaine, mais non à l'amont. La situation agricole de Haffouz apparaît donc comme intermédiaire entre celle de l'amont et celle de la plaine, ce qui remet en cause la dichotomie usuellement établie dans la littérature et reprise par l'administration régionale entre « amont » et « aval ». Pour aller plus loin dans notre réflexion, nous caractérisons les spécificités de la situation des jeunes de Haffouz par rapport à celle que connaissent ceux de l'amont et ceux de la plaine de Kairouan.

Haffouz se constitue tout d'abord dans un lieu de brassage historique des populations et des cultures techniques. Les origines des agriculteurs de Haffouz sont en effet variées du fait de l'histoire foncière du territoire. À la fin des années 1950, les anciens ouvriers qui travaillaient sur la terre des colons et « les gens de la montagne » ont été « invités » à adhérer aux coopératives. Des gens de la plaine sont, eux aussi, venus chercher une terre à cultiver. Les agriculteurs proviennent donc d'horizons divers, avec des références et des imaginaires variés, notamment sur ce qu'est et ce que doit être l'agriculture. Ce brassage de population conduit à l'articulation de cultures techniques diversifiées. En effet, les populations venues de l'amont détiennent des savoir-faire en matière d'exploitation complémentaire et économe des ressources du territoire (agropastoralisme,

cultures en sec et en irrigué). Celles venues de la plaine conservent des liens avec des familles pratiquant le maraîchage irrigué en plaine. Haffouz constitue donc un véritable lieu d'articulation sociale entre l'amont et la plaine. C'est là une des premières singularités qui remet en cause la dichotomie entre amont et aval.

La forme d'intervention de l'État marque la seconde singularité de Haffouz par rapport au reste de la région. Les agriculteurs y ont en effet reçu un appui fort de l'État au moment de l'Indépendance. Même si cet appui reste très controversé, les coopératives ont posé les fondements d'une petite agriculture irriguée. Les populations des territoires situés plus en amont n'ont pas bénéficié de cet accompagnement ; les aides publiques y ont concerné le « développement rural » (pistes, écoles, eau potable), plus que le développement agricole (Cheikh-Rouhou, 2014). En ce sens, les agriculteurs de Haffouz n'ont pas été totalement écartés des politiques agricoles. Toutefois, leur situation se différencie de celle des agriculteurs de la plaine, qui ont bénéficié d'un important appui étatique à travers l'installation de périmètres irrigués et d'un accès plus facile aux subventions, même si la situation des agriculteurs de la plaine n'est pas non plus homogène.

Enfin, la disponibilité de l'eau à Haffouz illustre aussi cette situation intermédiaire entre la plaine et l'amont. Dans leurs discours, les jeunes sont tous animés par l'espoir d'un meilleur accès à l'eau. Sur les espaces situés en amont de Haffouz, les agriculteurs prélèvent l'eau directement dans l'oued Merguellil à l'aide de motopompes et parfois de puits construits sur les berges de l'oued. Cet accès à l'eau se révèle très contraignant, car la nappe est peu transmissive, entraînant une limitation des temps de pompage. Dans ce contexte, la disponibilité de l'eau représente une véritable limite à l'extension de l'agriculture. Dans la plaine, à l'inverse, les agriculteurs exploitent un aquifère profond, qui représente un vaste réservoir d'eau pour qui a les moyens techniques et financiers de suivre la baisse de la nappe. La situation de Haffouz se situe entre ces deux configurations. Les agriculteurs n'ont pas accès à un oued pérenne, mais ils bénéficient de nappes dont les capacités sont assez généreuses.

D'ailleurs, en 1956, l'espace de Haffouz est défini dans les archives du ministère des Travaux Publics comme propice à l'irrigation. Les agriculteurs de Haffouz sont donc favorisés par rapport à l'amont, mais disposent d'un accès à l'eau plus limité que ceux de la plaine. L'avenir ne peut donc y être vu de la même manière, il est ici plus « risqué ». D'ailleurs, ce relatif bon accès à l'eau dont bénéficient les agriculteurs de Haffouz semble être en train de se complexifier eu égard à la baisse des nappes.

Les dynamiques passées et en cours sur le territoire irrigué de Haffouz remettent donc en cause la dichotomie amont/plaine. En effet, bien que localisé en amont du barrage El Haouareb, Haffouz fait figure d'entre deux, de par le brassage historique de la population, la forme d'intervention étatique et la disponibilité des ressources en eau.

## Conclusion

À travers l'analyse ethnographique de l'agriculture à Haffouz apparaît une contradiction. D'un côté, les jeunes de Haffouz voient leur avenir dans l'intensification de l'agriculture irriguée sous une forme qui fait penser à celle que l'on observe dans la plaine. De l'autre, ils soulignent les limites de leur situation (accès à l'eau, au foncier, aux aides publiques). En quelque sorte, nos interlocuteurs ont partagé avec nous leur rêve inaccessible de « *faire comme ceux de la plaine* ». L'analyse menée d'un point de vue diachronique (histoire du territoire, des pratiques et de l'intervention publique) et synchronique (comparaison des pratiques actuelles avec celles de l'amont et de l'aval) permet d'expliquer cette contradiction. La situation des agriculteurs de Haffouz est celle d'un entre-deux, entre l'amont et la plaine, entre une agriculture « traditionnelle » et « moderne ». Vu de l'amont, les agriculteurs de Haffouz peuvent s'identifier à ceux de la plaine, notamment en raison de la perspective d'un relativement bon accès à l'eau en cas d'électrification des exploitations. Mais, vu de la plaine, les agriculteurs de Haffouz sont inclus dans le processus de marginalisation que l'on trouve à l'amont. Ainsi, la dichotomie entre les territoires amont

(zones rurales défavorisées) et ceux de l'aval (zones de développement agricole), doublée d'une distinction entre petite agriculture et agriculture productive, demande à être nuancée. En effet, le dynamisme des jeunes de Haffouz illustre une forme d'hybridation en cours entre ces deux modèles : une agriculture familiale marchande basée sur de petites exploitations, une main-d'œuvre familiale et des cultures irriguées destinées à la vente.

À travers la singularité du cas de Haffouz, on entrevoit l'hétérogénéité et le dynamisme de la petite agriculture tunisienne, très souvent considérée comme homogène et amenée à disparaître. De même, alors que l'on accuse souvent les « petits » agriculteurs d'attentisme, les jeunes témoignent de leur esprit d'initiative, même si un soutien de l'État est toujours attendu. Néanmoins, les potentialités du territoire de Haffouz présentent des limites, qui placent hors de portée les rêves des jeunes. La perspective qui pèse sur l'évolution des nappes de Haffouz est l'une des plus conséquentes. Comme dans d'autres régions du monde, au Sénégal (Le Roy, 2000) ou en Inde (Aubriot, 2006), les conditions d'accès à l'eau posent la question du devenir et de l'adaptabilité de la petite agriculture irriguée. Dans le cas de Haffouz, assisterons-nous à une dynamique similaire à celle de la plaine où seuls les agriculteurs capables de suivre la baisse des eaux semblent pouvoir maintenir leurs exploitations ? Ou au contraire, les jeunes de Haffouz envisageront-ils leur avenir autrement, s'inspirant de pratiques moins intensives, moins demandeuses en eau, comme le font déjà quelques agriculteurs situés à l'amont ? Quel que soit l'avenir, le présent montre l'intérêt d'analyses qualitatives de

terrain, centrées sur les dynamiques historiques et les relations entre échelles territoriales, les organisations sociopolitiques locales et leurs relations avec les évolutions techniques, de manière à dépasser des dichotomies trop simplistes qui empêchent de saisir la diversité des formes de l'agriculture familiale et de définir son rôle dans les politiques de développement rural. ■

---

### Remerciements

Cette recherche a été menée dans le cadre du programme « Dynamiques sociohydrologiques en Méditerranée » (SICMED-MISTRALS) déployé à travers les projets Groundwater-ARENA (ANR CEPS) et Amethyst (ANR TRANSMED) et avec l'appui de la JEAI Daima.

---

### Références

- Attia H, 1984. Réflexions à propos du développement régional de la Tunisie intérieure et méridionale. In: Blanc-Pamard C, Bonnemaïson J, Boutrais J, Lassailly-Jacob V, Lericollais A, eds. *Le développement rural en questions : paysages, espaces ruraux, systèmes agraires : Maghreb-Afrique noire-Mélanésie*. Paris: Orstom.
- Aubriot O, 2006. Baisse des nappes d'eau souterraine en Inde du Sud : forte demande sociale et absence de gestion de la ressource. *Géocarrefour* 81:83-90. doi: 10.4000/geocarrefour.1805
- Ayeb H, 2011. Social and political geography of the Tunisian revolution : the alfa grass revolution. *Review of African Political Economy* 38(129):467-79. doi: 10.1080/03056244.2011.604250
- Bélières JF, Bonnal P, Bosc PM, Losch B, Marzin J, Sourisseau JM, 2014. *Les agricultures familiales du monde. Définitions, contributions et politiques publiques*. Paris: AFD, CIRAD.
- Belhedi A, 2014. *Le monde rural : de la marginalisation à la récupération et la modernisation*; 2014. <http://amor-belhedi.voila.net/actrurale.htm>

Bourdieu P, 1980. La jeunesse n'est qu'un mot. In : Bourdieu P. *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit : 143-54.

Cheikh Rouhou M, 2014. *Analyse du changement des programmes d'action publique mis en œuvre sur le bassin amont du Merguellil - Kairouan (Tunisie Centrale)*. Master Eau & Société, Supagro, Montpellier. [https://web.supagro.inra.fr/pmb/opac\\_css/index.php?lvl=more\\_results&tab=catalog](https://web.supagro.inra.fr/pmb/opac_css/index.php?lvl=more_results&tab=catalog)

FAO, 2013. *Rapport : Tunisie. Financement du secteur agricole*; 2013. 325.

Faysse N, Bouzidi Z, Kadiri Z, Abdellaoui E, Chattou Z, 2015. Les jeunes ruraux d'aujourd'hui. *Alternatives Rurales Hors-série*; 1-4.

Gana A, 2013. Aux origines rurales et agricoles de la Révolution tunisienne. *Maghreb-Machrek* 1 (215):57-80. doi: 10.3917/machr.215.0057

Géraud MO, Leservoisier O, Pottier R, Gaillard G, 1998. *Les notions clés de l'ethnologie (analyses et textes)*. Paris: Armand Colin.

Guillaud C, Trabelsi M, 1991. Gestion des ressources hydriques en Tunisie centrale : les projets Sidi Saad et El Haouareb. *Hydrology for the water management of large river basins, proceedings of the Vienna symposium*; 129-38.

Jouili M, Kahouli I, Elloumi M, 2014. Appropriation des ressources hydrauliques et processus d'exclusion dans la région de Sidi Bouzid (Tunisie centrale). *Études Rurales* 2(192):117-34.

Leduc C, Ammar SB, Favreau G, Beji R, Virrion R, Lacombe, et al., 2007. Impacts of hydrological changes in the Mediterranean zone : environmental modifications and rural development in the Merguellil catchment, central Tunisia. *Hydrological Sciences Journal* 52(6):1162-78.

Le Roy X, 2000. La difficile mutation de l'agriculture irriguée dans la vallée du fleuve Sénégal. *Territoires en Mutation* 7:165-77.

Poncet J, 1963. *Paysages et problèmes ruraux en Tunisie*. Paris: Presses Universitaires de France.

Riaux J, 2014. Petites paysanneries hydrauliques en Tunisie Centrale. Héritages et perspectives autour des eaux du Merguellil. In: Saïdi M, Streith M, eds. *Petites paysanneries au nord et au sud de la Méditerranée : questions de méthodes (2)*. Paris: Publisud. <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01213346>

Sourisseau JM, Even MA, 2015. Transformations agricoles et agricultures familiales : quelques défis mis en lumière durant l'Année internationale de l'agriculture familiale. *Cahiers Agricultures* 24:201-3. doi: 10.1684/agr.2015.0764